

Jauge pour les bateaux à moteur électrique pour les 24 Heures du Golfe
2^{ème} édition les 16 et 17 juillet 2011
(organisation SRV en partenariat avec Golfe Clair)

Chaque concurrent participe au 24h avec un navire à propulsion électrique dont la motorisation et le type de batteries embarquées sont spécifiques à l'usage du bateau dans une version commercialisée.

Le nombre de batteries embarquées n'est pas limité en respect de la charge maximale admissible (moins le pilote) du bateau dans sa version homologuée.

Chaque concurrent pourra recharger ses batteries embarquées à quai pendant toute la durée de la course.

Les limitations de vitesse réglementaires dans le Golfe devront être respectées (rappel : 5 nœuds dans la bande des 300 mètres, 10 nœuds au-delà)

Classement :

Avec un départ à 16h et une arrivée à 16h, sera déclaré vainqueur le concurrent ayant parcouru la plus grande distance en 24h.

Un classement spécifique « bateaux électriques » sera proposé pour une participation d'au moins deux concurrents.

Nom du document : Jauge bateaux électriques pour les 24 Heures 2ème édition 1617
juillet 2011
Dossier : C:\Users\virginie\Desktop\24hdg2011
Modèle : C:\Users\virginie\AppData\Roaming\Microsoft\Modèles\Norma
I.dot
Titre : Jauge bateaux électriques pour les 24 Heures à insérer dans
l'avis de course
Sujet :
Auteur : golfe clair
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 22/02/2011 14:01
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 22/02/2011 14:01
Dernier enregistrement par : golfe clair
Temps total d'édition :3 Minutes
Dernière impression sur : 22/06/2011 17:45
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 1
Nombre de mots : 148 (approx.)
Nombre de caractères : 847 (approx.)